

MIOP (Mouvement d'Insoumission aux Ordres Professionnels)

6 Rue de Balaclava 33800 Bordeaux - mmiop2016@gmail.com

Communiqué de Presse du 9 décembre 2016

Lancement du Manifeste des 333 Pour la Liberté Associative

Au moment où :

- l'ordre des médecins montre un nouvel aspect de sa nocivité (en acceptant d'instruire dans sa juridiction des plaintes multiples d'employeurs contre des psychiatres, médecins du travail et généralistes)
- l'ordre des pharmaciens a vu son projet de clause de conscience mis à mal par un collectif de professionnels qui y voyait un grave danger ;
- l'ordre des infirmiers tente de faire plier la volonté professionnelle majoritaire qui le conteste ...

...le MIOP vient vous faire part de la convergence nouvelle qui s'établit dans le champ de la santé entre les professionnels « ordinalisés » qui refusent ces regroupements obligatoires, leurs contestent leur vision totalitaire niant le pluralisme d'opinion et s'opposent à leur juridiction d'exception.

Il vous transmet ci-joint le texte du manifeste APLA initié par 333 professionnels (dont la liste est également ci-jointe).

Il formule des exigences préalables de non obligation d'adhésion et de fin des tribunaux ordinaux. Il considère indispensable qu'un bilan public de ces institutions, majoritairement nées dans une période trouble de notre histoire, soit réalisé pour mettre fin à une situation paradoxale où la philosophie ordinale s'applique arbitrairement à une minorité de professions de la santé, alors qu'une multiplicité d'autres ont la satisfaction d'y échapper *

** Rappelons que ces ordres concernent Chirurgiens-Dentistes (depuis 1940), Infirmier-e-s (depuis 2006), Masseurs-Kinésithérapeutes (depuis 2004), Médecins (depuis 1940), Pédiatres-Podologues (depuis 2004), Pharmaciens (depuis 1941), Sage-Femmes (depuis 1945) et Vétérinaires (depuis 1941).*

Dans le même temps, Psychomotriciens, Ergothérapeutes, Aides Soignants, Orthophonistes, Psychologues, Prothésistes, Opticiens, Orthoptistes, Manipulateurs-Radio ...et plus de 180 autres métiers de la santé voient leur liberté associative respectée et ne s'en portent pas plus mal, tant du point de vue déontologique qu'organisationnel... !

*Pour contact : Dr Bernard COADOU **0614555478** - Dr Dominique HUEZ **0674580809***